

## Procès-verbal de l'assemblée de Paroisse du 11 décembre 2011 en l'église de Concise à l'issue du culte du soir de 19h30

En l'absence de M. Michaël Hottinger, M. Philippe Mermod accueille l'assemblée avec une prière. L'ordre du jour, accepté à l'unanimité, est le suivant:

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de deux scrutateurs
3. Lecture du PV du 3 avril 2011
4. Election d'un ministre paroissial
5. Informations du conseil régional
6. Présentation et adoption du budget 2012
7. Informations du Synode
8. Informations du conseil paroissial
9. Divers et propositions individuelles

### 1. Lecture des principes constitutifs

Ce n'est plus une obligation de les lire tous, M. Mermod a sélectionné les n<sup>os</sup> 1-2-5-8 et 12.

### 2. Nomination de 2 scrutateurs

Au point 4, l'élection d'un ministre paroissial est prévue, c'est pourquoi M. Mermod demande deux scrutateurs. Merci à Mmes Jacqueline Schorpp et Danièle Dupuis qui se proposent.

### 3. Lecture du PV du 3 avril 2011

Le PV ne se trouvant pas sur le site, M. Cavin distribue des copies et M. Mermod propose d'en lire une synthèse, ce qui est accepté par l'assemblée.

Point 12: M. Ndam officie à la paroisse du Pied du Jura et non à la paroisse de Morges.

Le PV est approuvé à l'unanimité à main levée, sans opposition, ni abstention avec remerciements à Mme Isabelle Bindith.

### 4. Election d'un ministre paroissial

M. Mermod explique le plaisir qu'il a eu à connaître M. Guillaume Ndam, qu'il apprécie sa capacité d'adaptation, son dynamisme et son engagement auprès d'Alphalive suisse-romande. M. Cavin précise que M. Ndam a débuté son ministère le 1<sup>er</sup> août 2011. M. Mermod soumet la candidature de M. Ndam pour son élection. 29 bulletins sont distribués. M. Ndam est élu officiellement ce soir avec 29 voix pour! Félicitations et applaudissements nourris.

### 5. Informations du conseil régional

M. Mermod passe la parole à M. Cavin, coordinateur de la Région 7 Nord Vaudois, qui présente les salutations du conseil régional et transmet les informations ci-dessous:

Le conseil synodal a choisi la voie de la confiance en décidant de diminuer de 10 % la contribution obligatoire calculée de manière proportionnelle au nombre de protestants et en appelant chaque paroisse à verser une contribution volontaire en fonction de ses moyens.

Si les contributions ne sont pas augmentées globalement, cette nouvelle distribution proportionnelle entraîne une légère augmentation pour notre paroisse.

Par ailleurs, grâce aux efforts entrepris à tous niveaux pour améliorer la recherche de fonds (par exemple les calendriers), le conseil synodal estime que l'an prochain chaque paroisse augmentera ses rentrées en moyenne de Frs. 5'000.-.

## 5. Suite informations du conseil régional

Aussi, le conseil synodal souhaiterait que 40 % des dons supplémentaires soient reversés volontairement à l'Eglise cantonale.

En résumé, la participation des paroisses et région à la caisse cantonale en 2012 se divise en trois parts qui ont été confirmées par le Synode lors de l'acceptation du budget :

1. la contribution obligatoire traditionnelle diminuée de 10% env.
2. la contribution volontaire en fonction de la capacité financière de la paroisse
3. la contribution directe découlant des résultats de la recherche de fonds

## 6. Présentation et adoption du budget 2012

M. Dominique Gonin, caissier, présente le budget 2012 qui correspond au budget 2011. Le budget est équilibré car les dépenses sont couvertes par les recettes:

Total produit	Frs. 38'000.-
Total charges	Frs. 38'240.-
Résultat déficit	Frs. 240.-

- **3230-3231-3232 Contributions pour EERV:** comme le nombre de protestants n'a pas changé, le 10% optionnel apparaît
- **3531 Chancellerie:** achat de toner en 2010, chiffre baissé pour 2012
- **3631 à 3642 Activités:** M. Cavin explique que les photocopies, les impressions et les envois de lettres ne sont pas pris en compte ici pour ces activités (cf 3434)
- **3733 à 3736 Présence et solidarité:** stable comme le budget 2010.
- **3833-3834 Information et dialogue:** sont comptés les factures des tout-ménage
- **3931-3934 Charges des activités:** les frais de la vente de paroisse à Concise s'élève à Frs. 380.-
- **4131 Rémunération:** stable cette année et **4132 Frais personnels:** Frs. 200.- à disposition pour les bénévoles.
  
- **6331 à 6336 Offrandes de paroissiens:**  $\frac{3}{4}$  des revenus
- **6531-6532 Produits financiers:** les taux d'intérêts sont bas
- **6931-6935 Produits des activités:** recette de la vente de paroisse à Concise: Frs. 6'143.70

L'assemblée est invitée à voter à main levée le budget 2012. Celui-ci est accepté à l'unanimité, sans opposition, ni abstention. Remerciement à M. Gonin pour son travail.

## 7. Informations du Synode

Le Synode a une nouvelle vice-présidente, Sylvie Arnaud.

Le budget de l'EERV a été approuvé avec un déficit d'exploitation de Fr. 664'200 et un déficit de l'exercice de Fr. 634'800.

Le Synode a fait la révision partielle du RE. Il est important de clarifier et rendre plus cohérentes certaines pratiques.

L'Eglise réformée vaudoise a accueilli le 5 novembre 2011, à la Cathédrale de Lausanne, ses nouveaux ministres: 3 pasteurs (Aude Collaud, Dimitri Juvet et Laurent Lasserre) et 2 diacres (Francine Lämmler et Bernard Gobalet) lors du culte synodal de consécration et d'agrégation.

## 8. Informations du conseil paroissial

Mme Jacqueline Raschle, présidente, prend la parole: sans les bénévoles, l'église ne tourne pas et annonce qu'ils seront invités au repas de remerciement le 10 février 2012 à la buvette de la grande salle de Concise. M. Cavin précise qu'il existe 2 types de bénévoles: ~20 bénévoles ponctuels (fête paroissiale) et ~50 bénévoles réguliers qui oeuvrent pour une activité fixe.

## 9. Divers et propositions individuelles

- M. Cavin: sachets de riz en faveur du Département Missionnaire et de l'EPER Frs.10.- pour 500gr
- Invitation à l'apéritif offert par la paroisse après l'assemblée.
- M. André Keller demande des détails concernant la vente de paroisse. MM Cavin et Schorpp répondent que la recette s'élève à Frs. 6'143.70 et que le résultat effectif de la vente de services n'est pas encore pris en compte. Vente de 132 repas adultes et 26 repas enfants. Les billets de tombola ont été vendus ainsi que les pâtisseries. En conclusion, ce fut une belle journée!  
Remerciement à M. Keller pour les démarches administratives assez pénibles cette année...

La séance est levée par M. Mermod à 21h00 avec remerciement à chacun pour sa participation à la vie de l'église.

Concise, le 13 décembre 2011

Pour le procès-verbal:

*Philippe Mermod*  
vice-président

*Simonne Guyot*  
secrétaire remplaçante